

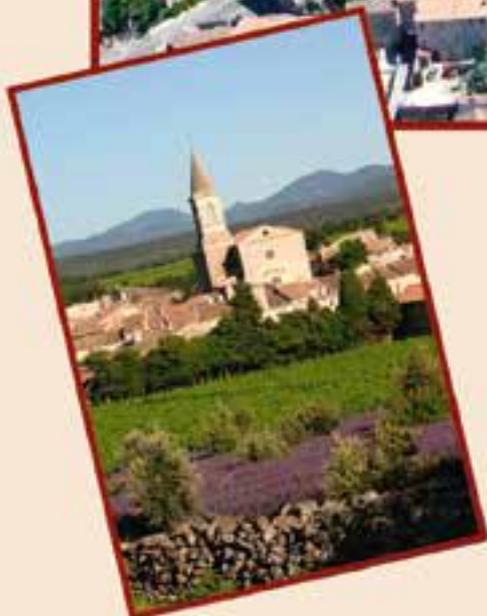


Ville de Taulignan

À la découverte de l'Atelier Musée de la Soie en Drôme Provençale

L'info

Journal municipal



N° 13 - Août 2020



Le Mot du Maire



Chères Taulignanaises, Chers Taulignanais,

Tout d'abord, je profite de ce premier bulletin municipal de la mandature pour vous remercier de m'avoir accordé une nouvelle fois votre confiance lors des élections municipales du 15 mars 2020.

Merci à toutes celles et ceux qui ont pu se déplacer dans les bureaux de vote en dépit de conditions sanitaires à risque. Vous avez été près de 52% à vous exprimer.

Les bureaux étaient certes organisés pour assurer un maximum de protection aux électeurs et aux assesseurs mais il fallait néanmoins une bonne dose de courage pour

remplir son devoir électoral.

Merci à l'ensemble des personnes qui ont tenu les bureaux de vote, sans eux, le processus démocratique n'aurait pas été possible.

Venir voter est un acte citoyen important qui dépasse les difficultés et les crises que traversent notre société. Ce n'est pas facile dans les conditions actuelles mais c'est ce qui donne à notre nouvelle équipe municipale toute sa légitimité pour ses futures actions. Ce résultat renforce l'équipe que j'ai menée dans l'énergie et la volonté de faire de Taulignan une commune où il fait bon vivre.

Je tiens également à remercier l'ensemble de mes collègues élus, qui par leur vote le 27 mai dernier sont venus me témoigner toute leur confiance, en me reconduisant dans ma fonction de Maire.

Ont également été élus ce jour, les 5 adjoints qui m'épauleront tout au long de ce mandat :

- 1er adjoint : Abel Rixte en charge des réseaux eau et assainissement, de l'urbanisme et du patrimoine, de la voirie, de l'agriculture et des bois communaux.
- 2ème adjointe : Nicole Fontany en charge du social, des personnes âgées, du cimetière, des cérémonies, du Musée de la soie, des associations, animations et du commerce, artisanat, tourisme.
- 3ème adjoint : Robert Givaudan en charge de la communication (site internet, bulletin municipal), de la sécurité, de la culture et de l'accessibilité.
- 4ème adjointe : Anaïs Milesi en charge des bâtiments communaux, des services techniques, des finances, de l'environnement, développement durable, écologie et fleurissement.
- 5ème adjoint : Rémi Maurin en charge des affaires scolaires, de la petite enfance, bibliothèque, sport jeunesse.

Une nouvelle équipe qui a pu se mettre au travail, plus de deux mois après son élection !

Je veux bien évidemment revenir sur cette crise sanitaire exceptionnelle qui a mis notre société à l'arrêt depuis le 17 mars dernier.

Notre projet important de réaménagement et de sécurisation de l'avenue de la Résistance a ainsi pris du retard puisque les validations techniques par le Département de la Drôme, route départementale oblige, n'ont pas encore été arrêtées. Afin de dynamiser l'économie locale et relancer rapidement les entreprises du BTP, nous allons engager dès la fin de cet été, les travaux de réfection de la rue des Angles.



Le Mot du Maire



Un grand merci aux professionnels de santé, aux aides à domicile, aux pompiers ainsi qu'à tous les professionnels exposés au risque sanitaire durant cette pandémie.

Je tiens à leur exprimer mon admiration totale pour leur investissement et leur engagement et je leur adresse toute ma reconnaissance.

Ensuite, je voudrais remercier tous les agents municipaux qui, pendant la difficile période que nous venons de connaître, ont travaillé afin d'assurer la continuité des services. Malgré certainement (comme de nombreuses professions exposées), des appréhensions et craintes, ils n'ont pas hésité à assurer leurs missions.

M. Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'ONU écrivait en 2016 *"Tous les pays et tous les peuples doivent pouvoir compter sur une fonction publique compétente, bien équipée et dotée de ressources suffisantes.*

La fonction publique doit être diverse et éthique.

Elle doit être véritablement au service de la population, améliorant les vies des plus pauvres et des plus vulnérables".

La solidarité était un thème majeur de notre campagne électorale et je suis particulièrement fier d'avoir ressenti une telle entraide et fraternité dans notre village au cours de cette période.

Merci à toutes les personnes (particulier, entreprise, commerçant, auto-entrepreneur...) qui ont proposé leur aide aux plus vulnérables ou qui ont confectionné ou fourni des équipements de protection (masques, gants, blouses, visières....).

La réouverture des écoles a été possible grâce à une importante concertation entre l'équipe enseignante, les élus, les parents d'élève et le personnel, qui ont réfléchi, dans des délais très courts, aux meilleures conditions d'accueil des élèves et en toute sécurité.

Nous avons oeuvré en respectant toutes les mesures gouvernementales et en restant extrêmement vigilants pour maintenir les services périscolaires (garderies et cantine) et ainsi ne pas pénaliser les parents qui devaient retourner travailler.

Voilà, notre vie reprend peu à peu son cours, réouverture de l'accueil physique des usagers en Mairie, de la bibliothèque municipale et du Musée de la Soie, certes avec encore des restrictions mais elles sont, hélas, nécessaires.

Les beaux jours donnent envie de sortir, de retrouver nos moments de rencontre, nos fêtes, vide-greniers, bals.....

Ce temps n'est malheureusement pas encore venu !



Le Mot du Maire



La municipalité a dû prendre la décision de ne pas autoriser les manifestations estivales sur sa commune car malgré les nouvelles libertés que nous retrouvons, il convient de rester extrêmement vigilant, de continuer à respecter les mesures de distanciations et d'appliquer les gestes barrières.

Les cérémonies commémoratives auxquelles nous sommes très attachées ont pu être maintenues en respectant un nombre très restreint de participants.

Même si nous pouvons, de nouveau, circuler avec plus de liberté, souvenons-nous que nos commerçants du village sont restés ouverts durant cette période de confinement dans des conditions souvent difficiles.

Aussi, je vous encourage à continuer à faire vos achats dans notre village.

Nos commerçants étaient là hier, pour nous, soyons là pour eux encore aujourd'hui afin que demain nous ayons encore le plaisir de les retrouver.

Je souhaite bonne chance à tous nos commerçants, artisans et particulièrement aux nouveaux qui viennent de s'installer qui attendent beaucoup de cette période estivale particulière.

Continuons à prendre soin de nous
et de nos proches

Jean-Louis Martin



SOMMAIRE

Ville de Taulignan

À la découverte de l'Atelier Musée de la Soie en Drôme Provençale



LE MOT DU MAIRE	Pages 1 à 3
SOMMAIRE	Page 4
NOUVEAUX PERSONNELS	Page 5
C.C.A.S	Page 6
MUSEE - ASSOCIATIONS - INFO MAIRIE	Page 7
INFO MAIRIE	Pages 8 à 33
Echos...	Page 34
NOUVEAUX SERVICES	Pages 35 et 36
ETAT CIVIL	Page 37
NUMEROS UTILES	Page 38

Le nombre de places disponibles au cimetière est limité.

La commune envisage donc de reprendre des concessions (concessions en état d'abandon, concessions non renouvelées, concessions dangereuses ...).

Nous demandons aux titulaires de concessions d'apporter en mairie le titre de concession et les livrets de famille du concessionnaire et de ses ayants-droits.



Nous remercions les personnes qui ont déjà fourni ces renseignements suite aux articles parus dans les précédents bulletins municipaux.

NOUVEAUX PERSONNELS



Floriane GIRY

Engagée depuis le 6 janvier 2020 en tant qu' **Agent d'Entretien des Locaux** à la Salle des Fêtes, mairie, et service restaurant scolaire.

Floriane effectue 26 h hebdomadaires (*).

Valérie LECLAIR

Engagée depuis le 16 mars 2020 en tant qu' **Agent d'Accueil au Musée.**

Valérie effectue 26 h hebdomadaires (*).



Carla GHANEM

Engagée depuis le 1er mai 2020 en tant qu' **Agent Polyvalente aux écoles.**

Clara effectue 30 h hebdomadaires (*).

C . C . A . S

Vous êtes âgé(e)s de 65 ans et plus, la mairie a fait parvenir un courrier et un formulaire à remplir à + 450 personnes pour la mise à jour du registre nominatif du plan d'alerte et d'urgence (situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres).

La loi du **30 juin 2004**, relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et handicapées, demande aux communes de recenser les personnes qui souhaitent s'inscrire sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

Pendant cette période exceptionnelle de crise sanitaire, la mairie s'est basée sur le registre prévu à cet effet pour prendre contact avec les personnes les plus vulnérables.

Nous invitons toutes les personnes éligibles à s'inscrire sur ce registre en remplissant un formulaire de demande d'inscription dont **toutes les informations communiquées resteront strictement confidentielles**.

Pour les personnes déjà recensées, nous vous invitons à nous retourner le formulaire pour mettre à jour vos coordonnées.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, faites vous répertorier par l'intermédiaire d'un voisin, d'un ami, d'un membre de votre famille ou bien en contactant Nicole Fontany, adjointe déléguée aux affaires sociales, qui aura le plaisir de se rendre à votre domicile.

Si vous êtes concernés par le dispositif, mais que vous n'avez pas reçu le courrier, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie au **04.75.53.67.90**.

CORONAVIRUS COVID-19

PLAN D'ALERTE & D'URGENCE

Soyons attentifs aux autres !

Vous connaissez des personnes isolées, vulnérables ?

En cas de risques exceptionnels ou de dispositif d'alerte, certaines personnes, isolées ou vulnérables nécessitent une attention particulière.

Faites leur connaître le registre des personnes vulnérables ou signalez les auprès du Centre Communal d'Action Sociale

Après ces huit semaines de confinement, le musée a pu rouvrir ses portes au public le 10 juin.

Valérie et Jean-Pierre vous accueilleront avec plaisir toujours avec des gestes barrières et une distanciation préconisée.

Horaires d'ouvertures :

d'Avril à Septembre tous les jours sauf mardi et dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h,
du dernier samedi de Novembre à fin Décembre de 14h à 17h.



Contact : **04 75 53 12 96**

ASSOCIATIONS

En raison des mesures sanitaires mises en place par le gouvernement depuis la mi-mars, le programme des manifestations prévues par nos associations a été bouleversé.

Ainsi nous ne sommes pas en mesure de vous donner à ce jour des informations sur les manifestations, le planning à venir, et nous en sommes sincèrement désolés.

En espérant que la situation s'améliore rapidement ...

INFO MAIRIE



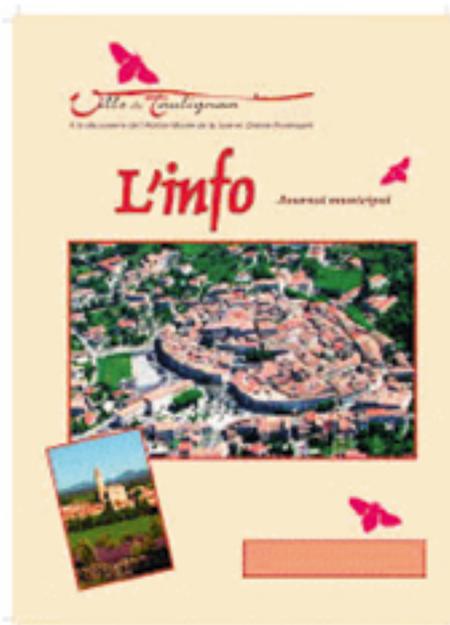
STAGIAIRES SUR LA COMMUNE

Axelle Clémentelli et Joanna Gervasi, deux étudiantes en BTS gestion et protection de la nature à l'Institut des Technologies Environnementales de Grenoble, suivent un stage de 8 semaines depuis le 2 juin. Leurs recherches sont dans la continuité de l'inventaire et la mise à jour des travaux précédemment faits par Mathis Bernard et Théo Le Guen.

Nous leur souhaitons un excellent stage sur la commune.



INFO MAIRIE



Chères lectrices et chers lecteurs,

En espérant que vous vous portez bien après ces 55 jours de confinement, la nouvelle équipe de la Commission Communication vous présente toutes ses excuses pour le retard de l'envoi du bulletin de Juillet 2020. Le Coronavirus a quelque peu chamboulé sa parution.

Nous vous en souhaitons une bonne réception et une bonne lecture en attendant le prochain numéro pour les fêtes de fin d'année.

A très bientôt chères lectrices et chers lecteurs.

L'équipe du bulletin municipal:
Mmes Marie-Noëlle Albelda, Nicole Fontany,
Geneviève Gosselin, Béatrice Jouve,
Mrs Robert Givaudan et Guy Mentzer.

CONCILIATRICE

Depuis le 16 juin 2020,

Madame Brigitte GUIDONI-MICHEL est nommée dans ses fonctions de :

Conciliatrice de Justice

dans le ressort du tribunal judiciaire de Valence, chambre de proximité de Montélimar, auprès duquel elle devra déposer les constats d'accord.

Elle est en charge des permanences en mairie de Taulignan et Grignan.

Les permanences sur la commune sont:

le 3ème mardi du mois
de 14h00 à 17h30.

Prendre rendez-vous ou se présenter
à l'accueil de la Mairie.



La **C**ommunauté des **C**ommunes de l'**E**nclave des **P**apes - **P**ays de **G**rignan met en place gratuitement l'outil DECLALOC CERFA, une plateforme destinée aux hébergeurs, accessible dès maintenant sur :

<http://declaloc.fr>

Cet outil permet de dématérialiser les CERFA des meublés de tourisme et chambres d'hôtes. C'est une plus-value pour les hébergeurs qui peuvent effectuer la déclaration :

- de leur meublés de tourisme ou chambres d'hôtes,
- d'un changement de capacité, de propriétaire...

De chez eux, 7j/7, 24h/24, sans avoir à se déplacer à la mairie.

INFO MAIRIE

Repas de Noël des enfants et du personnel communal



Vendredi 20 décembre avait lieu à la salle des fêtes le repas de Noël des enfants des écoles, des enseignants, du personnel communal et des élus.

Le repas était préparé de mains de chef par Delphine notre cantinière, aidée d'Eric Petitjean et servi par le personnel de la cantine.

Au menu : saumon fumé, civet de chevreuil avec des smiles (frites), salade verte, fromage, mandarine, bûche glacée et friandises.

A leur sortie les enfants ont eu droit à un sachet de douceur et un Père Noël en chocolat.

Quant aux personnels communaux, les élus leur ont remis les colis de fin d'année, en leur souhaitant de bonnes fêtes.



INFO MAIRIE

VOEUX 2020 DE LA MUNICIPALITE AU PERSONNEL COMMUNAL

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire Jean-Louis Martin et de son conseil municipal au personnel communal s'est déroulée à la salle des fêtes le mardi 7 janvier.

Jean-Louis Martin a tout d'abord évoqué la mémoire de Claude Parmentier, ancien conseiller municipal, décédé la semaine précédente.

Il a ensuite remercié les employés pour leur travail.

De nombreux employés ont été formés sur la prévention et secours civique niveau 1, sur les gestes et postures, le maire leur a remis les diplômes validant ces formations.

Des titres-restaurants ont été mis en place cette année, cofinancés par la collectivité et l'agent.

Quatre agents ont été recrutés en 2019 dans le cadre des contrats Parcours Emploi Compétence (PEC), il s'agit de : Minata Zoropogui, Francine Boisse, Anthony Fayette et Florence Giry.

Corinne Lambin a été nommée adjointe administrative stagiaire.

Jean-Louis Martin a tenu à remercier Margaret Charbonnier pour ses 25 ans d'implication au sein du conseil municipal et lui a remis la médaille de la ville de Taulignan.

Les invités se sont retrouvés autour d'une table garnie de galettes et de gâteaux des rois



INFO MAIRIE

VOEUX 2020 DE LA MUNICIPALITE

La cérémonie des voeux du Maire Jean-Louis Martin et de son conseil municipal, s'est déroulée à la salle des fêtes le vendredi 10 janvier dernier.

En présence des personnalités dont le Conseiller Régional Didier Claude Blanc, les Conseillers Départementaux Renée Payen et Luc Chambonnet, des maires honoraires, des maires des communes du canton, du conseil municipal des jeunes, du conseil des aînés, des représentants des sapeurs-pompiers et du PSIG, cette année force était de constater la sobriété du discours.

En effet comme vous le savez, le renouvellement du conseil municipal qui a eu lieu le 15 mars dernier, et étant concerné par cette élection, Monsieur le Maire n'a pas souhaité s'exprimer sur les réalisations, faites ou à venir, de la commune.

Depuis le 1er septembre soit "pendant les six mois précédents le premier du mois d'une élection", l'utilisation de la promotion des réalisations et de la gestion de la collectivité est interdite par l'article L.52-1 alinéa 2 du Code Electoral.

Jean-Louis Martin a souhaité une bonne année à ses concitoyens puis a remercié les membres de son conseil municipal, les employés communaux, les présidents d'associations, les commerçants et artisans qui participent activement à la vie du village.

Ensuite a eu lieu la présentation des associations et des 45 nouveaux habitants.

Un buffet a conclu cette soirée très conviviale.



INFO MAIRIE

VOEUX DECENTRALISES du CONSEIL DEPARTEMENTAL à TAULIGNAN



Lundi 27 janvier, le maire Jean-Louis Martin, a reçu en présence de son conseil municipal, la Présidente du Conseil Départemental Marie-Pierre Mouton, pour la cérémonie des voeux décentralisés à la salle des fêtes.

Etaient présents, Madame la Sous-Préfète de Nyons, la Sénatrice, les Sénateurs, les Conseillers Régionaux, Départementaux, des maires élus et anciens élus, des représentants de la Gendarmerie Nationale, de la Police Nationale et des Sapeurs-Pompiers.

Après leur avoir souhaité ses voeux pour 2020, Jean-Louis Martin a présenté notre territoire communal de 1726 habitants sur une superficie de 3645 hectares.

Il a fait une présentation de nos artisans, commerçants, caves particulières, professions libérales, de la Maison de Santé, sans oublier l'étude lancée pour la création d'une Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA), dont le projet est en bonne voie, tout en remerciant Madame la Présidente pour son soutien et sa bienveillance.

De plus La Poste qui agit aussi en tant que Maison de Service au Public, deviendra à moyen terme une Maison France Services.

Marie-Pierre Mouton dans son discours a fait des éloges sur : "la beauté du village, ses attraits touristiques, et la douceur de vie de la commune".

Elle a présenté son programme en parlant de l'humain, du financier, d'aide aux personnes handicapées, isolées et nécessiteuses et la politique générale du Département pour l'année à venir.

La soirée s'est terminée par un apéritif dinatoire offert par le Conseil Départemental.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DE LA DRÔME

Arrêté Préfectoral n° 26-2020-06-10-009 en date du 10 juin 2020 fixant les dates d'ouverture - fermeture et les modalités d'exercice de la chasse dans le département de la Drôme pour la saison 2020-2021.

La période d'ouverture de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de la Drôme **du 13 septembre 2020 à 7 heures au 28 février 2021 au soir** (heure légale).

INFO MAIRIE

VISITE d'une AIRE de COMPOST à la BEGUDE de MAZENC

Une station de compostage va très prochainement être installée sur la route de Grillon

En réponse à l'invitation du collectif des Coquelicots de Taulignan, le Maire, Jean-Louis Martin accompagné de son adjoint Robert Givaudan, de Sylvie Debelle, Nathalie Silengo et Jean-Marc Guilbert, tous trois membres du collectif ont visité une aire de compostage sur la commune de La Bégude de Mazenc le vendredi 21 février dernier.

Ils ont récolté des renseignements et explications techniques sur le fonctionnement d'un tel site en vue du futur site de compostage collectif de Taulignan.

Ils ont été reçu par Johan Miran, technicien du service gestion des déchets de la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux. Ce dernier a donné des explications très claires sur l'installation qui date de juin 2015, et le suivi du compostage grâce à une équipe composée de volontaires.

Les habitants de la commune souhaitant composter se sont vu remettre un seau à compost par la Communauté de Communes de Dieulefit-Bourdeaux afin de pouvoir se rendre sur les lieux prévus à cet effet.

Lors de cette visite nous avons constaté :

- * la propreté d'un tel lieu,
- * l'absence d'odeurs,
- * la nécessité d'informations sur place accompagnée d'illustrations,
- * la facilité d'utilisation des différents bacs à compost par une habitante.

Les échanges ont été très fructueux et nous remercions chaleureusement Johan Miran. Cette visite complète la formation de "Guide Composteur Pailleur" suivie par trois membres du collectif des Coquelicots à l'automne dernier.



INFO MAIRIE

CEREMONIE DE LA CITOYENNETE 2020

Samedi 29 février à 10h30 dans la salle des réunions a eu lieu la **Cérémonie de la Citoyenneté** de quatorze jeunes qui viennent d'avoir 18 ans.

En présence du Maire, Jean-Louis Martin, des maires honoraires, d'élus, du conseil municipal des jeunes, celui des aînés et certains parents, celui-ci a remercié les jeunes qui ont répondu à l'invitation.

" Vous devenez des citoyens à part entière, des citoyens invités à prendre part aux décisions qui engagent notre société.

Le droit de vote est accordé dans notre pays à toute personne majeure de nationalité française, sans distinction de sexe, d'origine, de religion. Votre responsabilité est grande, vous êtes désormais des acteurs à part entière de la société et je pense que vous en avez conscience."

Les quatorze jeunes sont :

Mesdemoiselles Ambre Balandra, Manon Biolley, Laetitia Charransol, Chloé Debeaud, Lisa Milesi, Lise Sagnard, Romane Sangenis, Margaux Toussan et Messieurs Justin Barbanson, Cyril Biolley, Léo Guion, Nino Montoya, Rémy Sibourg, Dimitri Staron.

Cette petite cérémonie s'est terminée autour du pot de l'amitié.



Vote du budget au Conseil Municipal du 11 mars 2020

BUDGET 2020



A l'approche des échéances électorales, il a été décidé de voter le budget primitif 2020 avant la mise en place de la nouvelle équipe municipale afin de ne pas perdre de temps et d'engager rapidement la poursuite des projets. Le Conseil Municipal l'a ainsi approuvé le 11 mars, sans se douter bien sûr de la crise sanitaire exceptionnelle qui allait totalement bouleverser les prévisions.

Ce budget reprend en grande partie des projets décidés et engagés dès 2019 :

- Peinture volets façade de la mairie (peintre qui a pris du retard)
- Paiements des factures relatives au renforcement des réseaux et éclairage public des Chênes verts (travaux terminés)
- Continuation des études pour le projet MARPA + acquisition terrain
- Parcours de santé (terrain, mobiliers, voirie, aménagements divers...)

**POUR NE PAS ALOURDIR
DAVANTAGE LA CHARGE
FINANCIÈRE DES MÉNAGES, LES
TAUX D'IMPOSITIONS LOCALES NE
SERONT PAS AUGMENTÉS**

BUDGET DE
FONCTIONNEMENT :

1.79 M€

BUDGET
D'INVESTISSEMENT

1.18 M€

> INVESTISSEMENT 2020 : 738 698 €

12%

BÂTIMENTS COMMUNAUX : 85 925 €

Mise en accessibilité WC publics Place de la République
Rideaux occultants salle des fêtes (petite salle)
Travaux école (menuiserie, électricité, plâtres, peinture)

66%

VOIRIE : 487 971€

Programme annuel de voirie
Réhabilitation Rue des Angles
Réhabilitation Avenue de la Résistance
Chênes verts (renforcement électrique, éclairage public, télécom)
Signalétique au sol

8%

EMBELLISSMENT ET CADRE DE VIE : 60 902 €

Banquettes bibliothèque
Four cantine
Mobilier de voirie
Parcours de santé (achat terrain, rondins, buches, signalétique)
Peinture volets Mairie

14%

ETUDES : 103 900 €

Révision du Plan Local d'Urbanisme
MARPA

Vote du budget au Conseil Municipal du 11 mars 2020

► COVID – 19 : 13 773 € de frais engagés

- Acquisition de 8 300 masques chirurgicaux = 5 255 €
- Acquisition de fournitures pour la fabrication de masques en tissu = 3 180 €
- Gel hydroalcoolique = 1 836 €
- Rubans, scotch (signalétique) = 81 €
- Thermomètres école = 142 €
- Désinfectants virucides = 1 729 €
- Distributeurs papier et essus mains = 941 €
- 10 plaques en verre protection (Musée, Bibliothèque, Mairie) = 1 404 €



LES CHANTIERS IMPORTANTS SUR L'ANNEE :

- La réhabilitation de la Rue des Anges (réfection voirie et réseaux) : 106 300 €
- La réhabilitation de l'Avenue de la Résistance (RD pavant la boulangerie) a pris du retard, nous sommes contraints par les délais du Conseil Départemental pour le lancement du projet devant le commissariat des mines : 144 000 € pour 2020.
- Révision du Plan Local d'Urbanisme : 80 000 €
- Mise en accessibilité des VTC de la Place de la République : 20 000 €

ENTRETIENS COMMUNAUX

- Terrain école (entretien, maintenance, arrosage) : 21 700 €
- Boilers eau-chaleur école : 1 200 €
- Régularisation petite salle des fêtes : 8 170 €



SPORTS-LOISIRS

- Parcours de santé (bancs, boules, rondins bois, mobilier urbain, signalétique, graviers) : 58 913 €



INVESTISSEMENT SCOLAIRE

- Four scolaire : 10 000 €
- Informatique : 1 200 €
- Banquettes bibliothèque : 1 000 €



- Programme annuel de voirie : 60 000 €
- Signalétique au sol : 7 500 €
- Chânes verts : 88 675,29 €
- Mobilier de voirie : 4 500 €
- Matériel service technique : 3 672 €

> ABSENCE D'EMPRUNT,
> AUGMENTATION ZÉRO DE LA PART COMMUNALE DES IMPÔTS LOCAUX,
> MAÎTRISE DE LA MASSE SALARIALE

Aucun emprunt n'a été souscrit pendant la mandature 2014-2020 une volonté de désendetter la commune tout en poursuivant un programme d'investissement riche.

INFO MAIRIE

RESULTATS ELECTIONS MUNICIPALES du 15 MARS 2020

COMMUNE DE TAULIGNAN

ELECTIONS MUNICIPALES - 15 MARS 2020

- RESULTATS -

	BUREAU 1		BUREAU 2		TOTAL	
	Inscrits	592	Inscrits	705	Inscrits	1297
Nom du	Votants	316	Votants	354	Votants	670
candidat	Exprimés	275	Exprimés	311	Exprimés	586
tête de liste	Blancs	13	Blancs	14	Blancs	27
	Nuls	28	Nuls	29	Nuls	57
Liste conduite par	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
MARTIN Jean-Louis	275	100	311	100	586	100
SUFFRAGES EXPRIMES	275		311		586	

INFO MAIRIE



Suite à l'allocution du Chef de l'Etat du lundi 16 mars, déclarant une guerre sanitaire et le confinement de la population française à partir du 17 mars midi, la commune de Taulignan a pris la décision de fermer au public toutes les installations municipales permettant d'accueillir du public et d'organiser des réunions. Les locaux dont sont bénéficiaires les associations pour ce type d'activités en faisaient partie.

Ainsi les locaux mis à disposition pour les activités ordinaires sont restés fermés jusqu'au 11 mai inclu.

Suite aux dernières mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus, toutes les installations publiques de plein air ont également été fermées (stade, tennis, jeux d'enfants, parcours de santé, ...).

De plus, afin de ralentir la propagation du virus, la municipalité a également décidé d'adapter l'organisation de la mairie et les modalités d'accueil du public.

Ainsi, les accueils physiques à la mairie ont été exceptionnellement fermés.

Les usagers ont été invités à privilégier les autres modes de communication pour toutes demandes soit par téléphone au : **04.75.53.67.90** ou par mail à :

info@mairie-taulignan.fr.

La continuité du service public a été assurée.

Ces mesures ont participé activement à la limitation du virus COVID-19, rôle que la mairie se devait de jouer dans ce contexte exceptionnel.

Confection de masques

Un appel à été lancé le 7 avril auprès de bonnes volontés pour confectionner des masques en tissu. La "machine" s'est mise en route le lendemain et un grand élan de solidarité s'est manifesté sur notre commune, comme d'habitude !

Nos deux adjointes Nicole Fontany et Margaret Charbonnier mesuraient, pliaient, comptaient, elles étaient accompagnées de Marie-Claude Michel et Agnès Veyrenc-Causan qui coupaient les tissus.

C'est ainsi que des couturières et couturiers nombreux à avoir répondu à l'appel (+ de 40) ont reçu les jours suivants des kits de masques prêt à coudre.

Les fournitures de mercerie (tissu, élastique, ...) ont été fournies par la commune de Taulignan.

Ces masques ainsi confectionnés ont été distribués à la population.

INFO MAIRIE



Liste des bénévoles couturières et couturiers :

* Mesdames Geneviève Autrand, Eliane Berger, Micheline Berthelemy, Marie-Noëlle Besson, Tania Bonnefoy, Sylviane Bosmean, Agnès Veyrenc-Causan, Marie-Thérèse Chanon, Jacqueline Charmasson, Josiane Comas, Josette Cordet, Corinne Croizat, Huguette Culty, Odile De Mijolla, Danielle Domergue, Isabelle Ebert, Elena Fleque, Marjorie Gastaud, Anne Gentil, Denise Giana, Nadja Haddad, Céline Harry, Sylvie Henry, Andrée Lalive, Christiane Laffitte, Martine Lenoir, Annie Malzac, Sylvie Martin Reboul, Marie-Claude Michel, Muriel Morandat, Marcelle Prost, Valérie Richard, Marie-Hélène Rieu, Marcelle Saurat, Betty Siaud, Denise Tomaszek, Irène Truchet, Odette Venturini, Andrée Veyrenc, La Poterie des Tours, et Monsieur Jean Rungette.

UN GRAND MERCI A TOUTES ET A TOUS !

Distribution des masques de la commune

Comme prévu, la distribution des masques aux habitants de la commune s'est déroulée les mardi 5 (720 masques) et jeudi 7 mai (433 masques) de 15h à 19h sur la place du 11 novembre.

Beaucoup de concitoyennes et concitoyens se sont déplacés pour récupérer les masques en tissu.

C'est ainsi que Margaret Charbonnier, Nicole Fontany aidées de Frédéric Maurin et de Philippe Fernbach notre ASVP ont pu diriger les personnes dans la file d'attente.

Plus de 1000 masques ont été distribués durant ces deux jours. Les personnes ont pu dans les jours qui ont suivi les récupérer à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture de celle-ci.



INFO MAIRIE



Durant cette crise sanitaire sans précédent, notre groupe scolaire a fermé ses portes pour confinement.

Malgré cela, les enfants pouvaient continuer à étudier sous couvert de leurs parents.

Après plusieurs rencontres entre les élus, l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves, il a été décidé de reporter l'ouverture de l'école au lundi 18 mai (uniquement pour les élèves en élémentaire). L'école maternelle est restée fermée jusqu'au 2 juin car les prescriptions du protocole sanitaire ne pouvaient pas être respectées pour les jeunes enfants. Lundi 11 et mardi 12 mai, l'équipe enseignante avec le soutien de la mairie, a réorganisé les locaux de manière à faire respecter la distanciation préconisée entre les enfants, établir des sens de circulation, faire en sorte que les classes ne se croisent pas.

Jean-Louis Martin a pu compter sur son adjointe sortante Margaret Charbonnier, chargée des affaires scolaires qui a du prolonger son mandat pour gérer cette crise sanitaire exceptionnelle. Ils ont pu bénéficier du soutien de Rémi Maurin, conseiller municipal élu le 15 mars dernier, enseignant dans le secondaire.

20 élèves ont été accueillis, la classe de Nathalie Barret (CP), Marie-Laurence Redon (CE2/CM1) et Elise Dignac (CM2) à trois endroits différents pour limiter le brassage entre les groupes de classes.

Delphine Viret, agent de restauration scolaire a servi des repas chauds confectionnés sur place dans le respect du protocole sanitaire avec des services échelonnés.

Distribution des masques de la région Auvergne Rhône-Alpes



Margaret Charbonnier, Nicole Fontany et Robert Givaudan épaulés par Frédéric Maurin et Philippe Fernbach (ASVP) ont distribué les masques fournis par la Région Auvergne Rhône-Alpes les 19 et 20 mai sur la place du 11 novembre de 15h à 19h.

Peu d'habitants se sont déplacés pour récupérer les masques.

Sur les deux jours ce sont 736 masques qui ont été distribués.

Les personnes qui n'ont pas récupéré leurs masques pourront venir à la mairie pendant les heures d'ouverture.

INFO MAIRIE

Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation



Depuis 1954, la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation se tient le dernier dimanche du mois d'avril.

Il y a soixante quinze ans, au printemps 1945, plus de 700 000 hommes, femmes et enfants étaient regroupés dans ce qui restait de l'univers concentrationnaire et génocidaire nazi à l'agonie.

La moitié d'entre eux devait encore périr, notamment dans les marches de la mort, avant que les armées alliées, dans leur progression, n'ouvrent enfin les portes des camps sur une insoutenable vision d'horreur.

Les survivants de ce drame du genre humain, par leur esprit de résistance, leur volonté et leur profond attachement à préserver leur dignité, ont surmonté des conditions inhumaines malgré la présence et la menace permanente de la mort.

Les déportés ont su montrer dans les pires circonstances que la résistance face au crime demeurait toujours possible, leur persévérance à témoigner partout et auprès de tous ne suffit pas à faire disparaître la haine, le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et le rejet des différences.

Combattre sans relâche les idéologies qui affaiblissent notre modèle républicain et prônent le retour à l'obscurantisme et au fanatisme, promouvoir la tolérance, investir dans l'éducation morale et civique des jeunes générations.

En raison de l'épidémie de Covid-19 et pour la première fois depuis soixante-six ans, la Journée Nationale des héros et victimes de la déportation n'a pas été célébrée dimanche 26 avril comme il se doit.

Le maire, Jean-Louis Martin n'a pas dérogé au souvenir de mémoire, et c'est seul qu'il a déposé une gerbe à la stèle, rendant hommage à tous les déportés, au Gendarme Pierre Chalou et au couple Berthe et Louis Gras morts en déportation *"Je me suis fait l'écho de tous les habitants au nom de qui j'ai déposé cette gerbe en ces moments si difficiles. Malgré cette crise, le souvenir ne doit pas disparaître. Cette déportation d'enfants, de femmes et d'hommes fut une des pires moments de notre histoire"*.



INFO MAIRIE

Commémoration du 75e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945



La cérémonie commémorant la victoire 1945, s'est déroulée vendredi 8 mai à 9h30 devant la stèle 1939-1945.

Cette année en raison de la pandémie, la cérémonie s'est limitée à 5 personnes : Jean-Louis Martin, le maire, Nicole Fontany Adjointe en charge des cérémonies, Philippe Biolley Co-Président de l'ANACR 26 (porte-drapeau), du Conseiller Municipal Jeunes Antoine Croizat, et d'Evelyne Peyrol représentante du Conseil des Aînés.

La présence du public étant INTERDITE, la municipalité avait invité la population à s'associer à la commémoration en pavoisant les balcons, fenêtres et à observer une minute de silence à 9h30, en hommage à tous nos morts pour la France qui ont donné leur vie pour sauver notre liberté.



INFO MAIRIE

Mise en place du Conseil Municipal



La mise en place du Conseil Municipal s'est déroulée exceptionnellement à huis clos mercredi 27 mai à 18h, dans la salle des fêtes de la commune pour cause de distanciation. La séance de ce 1er Conseil Municipal pour la mandature 2020-2026 était destinée à élire le Maire, à déterminer le nombre d'adjoints, et à élire les adjoints et donner lecture de la charte de l'élu local.

Discours de fin de mandat de Jean-Louis Martin :
"C'est encore avec beaucoup d'émotion que je prends la parole aujourd'hui.

Mes premiers mots seront pour l'équipe sortante à qui je dois beaucoup.

Le temps a passé vite, très vite. En effet, il y a 6 ans déjà, je revêtais l'écharpe de maire pour la première fois après 25 ans de conseiller municipal et d'adjoint au maire.

Depuis, j'ai eu maintes occasions de la porter, mais à chaque fois, je sens le poids des responsabilités qui y sont associées.

Parfois ces responsabilités sont telles que je doutais de pouvoir les assumer. Il me suffisait alors de rencontrer cette équipe, de parler avec eux pour qu'instantanément mes doutes s'effacent.

Leur soutien a été très précieux et je tiens à les remercier.

Ce mandat a également été très douloureux puisque nous avons dû faire face au décès de trois conseillers municipaux :

Jean-Pierre Espinar, un compagnon de longue date qui m'a accompagné depuis mon premier mandat de 1er adjoint et ce pendant plus de 20 ans.

Jean-Baptiste Albelda avec qui j'ai aimé travailler puisque nous partagions notre intérêt pour le « social » et le plaisir de donner pour les autres. Il a d'ailleurs été Président Drôme-Ardèche du Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Michel Bron, avec qui j'ai connu un moment d'émotion très fort au cours de mon mandat celui de l'accueil de la famille Syrienne à l'aéroport de Marignane

Les dernières semaines ont été très difficiles, je remercie les personnes qui se sont investies jusqu'au bout pour gérer cette crise sanitaire sans précédent. Merci à ma première adjointe Margaret Charbonnier pour son investissement et son engagement dans la campagne de confection des masques en tissu et pour la réouverture des écoles.

Fait inédit dans notre démocratie, durant ces dernières semaines j'ai pu travailler avec une équipe élargie avec des conseillers sortants et de nouveaux élus mêlant ainsi des femmes et des hommes d'expérience avec la fraîcheur et les idées nouvelles.

Il est temps de laisser les élus qui n'ont pas souhaité se représenter profiter pleinement et prendre du temps pour eux après avoir tant donné pour les Taulignanaises et Taulignanais. Bon vent à tous !"

Après dépouillement Jean-Louis Martin a été réelu Maire de Taulignan avec 18 suffrages. L'écharpe lui a été passée par le plus jeune élu de la liste, Rémi Maurin.

INFO MAIRIE

"Mesdames, Messieurs, chers amis,

Le moment que nous vivons aujourd'hui aurait dû être un moment fort et singulier. Malheureusement, il est entaché par la crise sanitaire, sans précédent, que nous traversons.

Nouveaux élus, nous devons prendre la mesure de sa gravité. Dans cette épreuve, c'est la responsabilité et l'union qui doivent primer.

Au moment où le discrédit touche l'ensemble de la classe politique, les Français restent très attachés à la relation personnelle avec le Maire. C'est, je crois l'un des piliers qui subsistent et cette écharpe tricolore en est l'incarnation.

Maire, c'est le mandat de la proximité, du contact, de l'action concrète, des réalisations qui se voient et qui se touchent.

J'ai confiance, je crois que nous serons capables de surmonter cette crise et ses conséquences, celles à court terme comme celles à long terme. Nous avons été élus sur un programme. Même si nous avons été prudents sur nos projets, il est possible que l'avenir nous contraigne à revoir nos prévisions compte tenu des conséquences économiques liées à la crise.

Nous avons porté 3 thèmes majeurs dans cette campagne électorale : Solidarité, Sécurité, Ecologie. Ils ont trouvé tout leur sens dans cette crise et notamment la solidarité très présente dans notre village, nous remercions les nombreux bénévoles qui se sont associés à la fabrication des masques en tissu. Une solidarité qui s'est également exprimée par un soutien intergénérationnel et des aides entre voisins dans les quartiers. Je suis très fier de ces initiatives spontanées et de l'altruisme de nos concitoyens.

Je veux m'adresser à vous, cette nouvelle équipe qui se trouve ici aujourd'hui.

Je veux vous rendre hommage pour la campagne que vous avez menée sans compter votre temps ni votre énergie.

C'est une équipe qui a montré sa solidarité, son engagement et qui aujourd'hui a hâte de mettre ses compétences, son énergie collective au service de notre village. Et qui sait, que nous en aurons besoin dans les jours à venir !

Je remercie Marjorie Vigne et Philippe Biolley, candidats supplémentaires qui nous ont accompagnés dans cette campagne électorale.

Je voudrais adresser par ailleurs un message aux employés communaux. Je sais que je pourrai compter sur leur dévouement, sur leur professionnalisme et sur leur expérience.

Avec ma nouvelle équipe municipale, nous sommes heureux de pouvoir travailler avec leur concours, à leurs côtés, dans le respect des prérogatives et des compétences de chacun. Je voudrais remercier de tout cœur tous les électeurs qui nous ont accordé leur confiance et qui se sont déplacés aux urnes dans ces conditions exceptionnelles.

Ce mandat nous encourage évidemment à nous mettre au travail très vite et très fort.

Et j'adresserai mes derniers mots à ceux qui vont désormais exercer, à mes côtés, les responsabilités municipales.

Toutes et tous avez une place dans ce conseil et il ne tient qu'à vous de vous y investir avec envie et enthousiasme à la hauteur de votre disponibilité.



INFO MAIRIE

La mairie, c'est le visage de la République dans un village. C'est le lieu où flotte son drapeau et où est inscrit sa devise : « Liberté, Egalité, Fraternité ». Chacun d'entre nous est à partir d'aujourd'hui un représentant de notre bien commun le plus précieux, cette République avec ses lois et ses valeurs fondamentales. C'est une belle et grande responsabilité ! N'oublions pas que nous avons été élus pour servir et nous serons dignes de la confiance qu'ont placés en nous les électeurs taulignanais. Pour Taulignan, passionnément !"

Voici la liste de votre Conseil Municipal :

Jean-Louis Martin Maire, Abel Rixte 1er Adjoint, Nicole Fontany 2e Adjointe, Robert Givaudan 3e Adjoint, Anaïs Milesi 4e Adjointe, Rémi Maurin 5e Adjoint, Guy Mentzer 1er Conseiller, André Buffet 2e Conseiller, Pierre Fabre 3e Conseiller, Geneviève Gosselin 4e Conseillère, Jean-Paul Mazel 5e Conseiller, Béatrice Jouve 6e Conseillère, Anne Gentil 7e Conseillère, Marie-Noëlle Albelda 8e Conseillère, Patrick Théolas 9e Conseiller, Pascale Gaillard 10e Conseillère, Isabelle Mejean 11e Conseillère, Séverine Ravier 12e Conseillère et Damien Amédéo 13e Conseiller.



**" Sur le site de la ville de Taulignan,
vous pouvez consulter le trombinoscope des élu(e)s "**

INFO MAIRIE

- M A R P A -



L' Association pour la création et la gestion de la **M**aison d'**A**ccueil et de **R**ésidence **P**our l'**A**utonomie de Taulignan, a été déclarée à la Sous-Préfecture de Nyons le 19 mars 2020.

Les membres du bureau se sont réunis mercredi 3 juin 2020, en visioconférence, sous la présidence de Jean-Louis Martin étaient présents Monsieur Barrier Antoine, Mmes Milesi Anaïs, Mazel Roberte, Beraud Josette et Marie-Hélène Soupre.

Ils ont préparé le Conseil d'Administration qui s'est tenu toujours en visioconférence le mercredi 17 juin à 14h pour évoquer les points sur l'approbation des comptes, tirage au sort des premiers administrateurs sortants, point sur les démarches administratives de l'association, présentation des différentes commissions et la composition des commissions sociale, architecturale et financière.

Les commissions se sont réunies les mercredi 24 juin et 1er juillet : commission sociale le matin et commission architecturale l'après-midi.

Monsieur Stéphane Glanois responsable de la MARPA de Rémuzat a participé aux 2 journées, et a fait part de son expérience aux membres des commissions.

INFO MAIRIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION de la MARPA

TITULAIRES :

Président : Martin Jean-Louis Maire représentant de la MSA,

1er Vice Président : Barrier Antoine Médecin Généraliste,

2e Vice Président : Voiseux Bernard Retraité,

Trésorière : Milesi Anaïs Comptable,

1ère Trésorière Adjointe : Beraud Josette Retraîtée,

2e Trésorière Adjointe : Soupre Marie-Hélène Retraîtée,

Secrétaire : Mazel Roberte Retraîtée,

Représentantes du Conseil Départemental de la Drôme : Mmes Chazal Françoise et Renée Payan,

En attente de représentants du Conseil Départemental du Vaucluse.

En attente de 2 représentants de la MSA Ardèche Drôme Loire et d'1 représentant de la MSA Alpes Vaucluse.

Administratrices et administrateurs :

Mmes Arnaud Josette, Bonnier Geneviève, Boy Cécile, Correard Chantal, Fontany Nicole, Leger Agnès, Peyrol Eveline, Roberte Christiane, Saurat Marcelle, Triquet Marie-Line,

Messieurs Bichon Jean, Bourrat Pierre-Marie, Galopin Bernard, Givaudan Robert, Gueret Jean-Louis, Rixte Abel, Tirler Andréas.

SUPPLEANT (E) S :

Mmes Bonnafoux Cécile, Bordaz Céline, Bourguignon-Chaix Sylvette, Bouteillon Adeline, Chabaud Marielle, Chanon Marie-Thérèse, Ferlay Mireille, Lascombes Céline, Mazon Josyane, Pechdo Anne-Lise, Prevost Chantal, Regnier Dominique, Mr Busquet Jean-Marie.

INFO MAIRIE



Commémoration du 76e anniversaire du 12 juin 1944

La cérémonie de commémoration du massacre du 12 juin 1944 est toujours très importante pour les Taulignanais qui y assistent nombreux. Cette année, ils n'avaient pas été conviés à y participer en raison du COVID, c'est donc en petit comité que l'hommage a

été rendu aux 20 personnes assassinées lâchement. Le maire Jean-Louis Martin était accompagné de son adjointe Nicole Fontany, du maire de Valréas Patrick Adrien et son adjoint Franck Vigne. Etaient présents deux-portes drapeaux, Philippe Biolley (ANACR 26) et Jean Coutas (ARAC), la co-présidente de l'ANACR Béatrice Jouve, le commandant en second du PSIG Vincent Dupuy, le chef de corps des sapeurs-pompiers Jonathan Delbès ainsi que Louis Darlix fils d'un résistant fusillé sur la route de Grillon et Mireille Bertrand qui a vécu ces événements. Cette commémoration a été, cette année encore, empreinte d'une grande émotion.



Commémoration du 80e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940



Il en a été de même pour la commémoration du quatre-vingtième anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 du Général De Gaulle. Cette année, on célébrait aussi le 130e anniversaire de sa naissance et le cinquantième de sa mort. Le maire était accompagné de son adjointe Nicole Fontany, de cinq conseillers municipaux, de Béatrice Jouve co-présidente de l'ANACR 26 avec Philippe Biolley, porte-drapeau. Du représentant du PSIG Vincent Dupuy était aussi présent avec le porte-drapeau de l'ARAC, Jean Coutas. Une gerbe de la commune a été déposée par les conseillers à la stèle de la seconde guerre mondiale.

INFO MAIRIE

- GROUPE DES ELU(E)S -

Lors du Conseil Municipal du 11 juin, Monsieur le Maire a proposé de créer 6 groupes de travail dont les thèmes sont les suivants :

- * Social / Cimetière / Cérémonies / Personnes âgées,
- * Affaires scolaires / Petite enfance / Bibliothèque,
- * Associations / Animations,
- * Bâtiments / Techniques,
- * Réseaux / Voirie / PLU,
- * Communication / Site internet / Bulletin Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la composition des groupes de travail comme définie ci-dessous :

RECOURS PRÉFECTURE
Le 12/06/2020
Préfecture de la Région Île-de-France

Il est proposé la composition suivante :

	SOCIAL CIMETIÈRE CÉRÉMONIES PERSONNES ÂGÉES	MEMBRES SCOLAIRES BIBLIOTHÈQUE	ASSOCIATIONS ANIMATIONS	BÂTIMENTS TECHNIQUES	RÉSEAUX VOIRIE PLU	COMMUNICATION SITE INTERNET BULLETIN MUNICIPAL
ADJOINTS REPRESENT	Nicole FONTANY	Edou MAURIN	Nicole FONTANY	Arès MILESI	Alex BIXTE	Robert GIVAUDAN
ELUS	ROBERT GIVAUDAN	Nicole FONTANY	ROBERT GIVAUDAN	Alex BIXTE	Anais MILESI	Nicole FONTANY
ELUS	Anais MILESI	Geneviève GOSSELIN	Anais MILESI	Jean Paul MAZEL	Anne GENTIL	Geneviève GOSSELIN
ELUS	Beatrix JOUVE	Arès MILESI	Edou MAURIN	Arès BLIFFET	Nicole FONTANY	Beatrix JOUVE
ELUS	Séverine RAVIER	Robert GIVAUDAN	Guy MENTZER	Marie Noëlle ALBELDA	Pierre FABRE	Guy MENTZER
ELUS			Isabelle MERAM	Ando GENTIL	Jean Paul MAZEL	Marie Noëlle ALBELDA
ELUS			Passat GAILLARD	Patrick THECLAS	Ando DUFFET	
ELUS					Déborah JOUVE	
ELUS					Patrick THECLAS	

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE la composition des groupes de travail comme définie ci-dessus.

Certifié exécutoire
Déposé en Préfecture
le 12 juin 2020
Publié le 12 juin
2020

Le Maire
Jean-Louis MARTIN

Ainsi fait et délibéré les
jour, mois et an susdits

Au registre sont les
signatures

Le Maire
Jean-Louis MARTIN

INFO MAIRIE

- COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES -

Lors du Conseil Municipal du 11 juin, il est proposé de créer les Commission Extra-Municipale suivantes :

- * Culture / Salle d'expo,
- * Sport / Jeunesse,
- * Commerce / Artisanat / Tourisme,
- * Agriculture / Bois Communaux,
- * Sécurité / Accessibilité / Plan des risques,
- * Finances,
- * Environnement / Développement durable / Ecologie / Fleurissement.

Afin d'être plus efficace et réactive, ces commissions devront être limitées en nombre de participants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les thématiques proposées, approuve la composition "élu(e)" des commissions extra-municipales comme présentée ci-dessous :

RECETTES PREFECTURE
Le 12/06/2020
02 30 20 44 0000 - 02 30 20 44 0000

Afin d'être plus efficace et réactive, ces commissions devront être limitées en nombre de participants. Les extra-municipaux seront informés de la création des commissions dans le prochain bulletin municipal.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

APPROUVE les thématiques proposées.

APPROUVE la composition "élu(e)" des commissions extra-municipales comme présentée ci-dessous.

	CULTURE SALLE EXPO	SPORT JEUNESSE	COMMERCE ARTISANAT TOURISME	AGRICULTURE BOIS COMMUNAUX	SECURITE ACCESSIBILITE PLAN DES RISQUES	FINANCES	ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE ECOLOGIE FLEURISSEMENT
ADJOINTS DEPENSÉ	ROBERT GVAUDAN	BERN MAURIN	NICOL FONTANY	ALAI BEXTE	ROBERT GVAUDAN	ANNE BEXTE	ANNE BEXTE
ELUS	FONTANY Guy	MAURIN Anne	ANDREO Damien	THEOLAS Patrick	FONTANY Nicole	FONTANY Nicole	MARIE Jean Paul
ELUS	MENTZER Béatrice	FONTANY Damien	GALLARD Pascale	Jean Paul MAZEL	MARIE FABIEN PASCALE	Jean Paul MAZEL	ANNE GENTIL
ELUS	FOUVE Geneviève	ANDREO Robert	MAURIN Isabelle	Séverine RIVIER	FABRE Anne	BERN MAURIN	GUY MARTIN
ELUS	GOSSELIN	GVAUDAN	MEJEAN Jean Paul	GENREL	MAURIN Pascale	MAURIN ANNE	BEXTE Geneviève
ELUS			MAZEL Guy		GALLARD ANNE	GENTIL ALAI	
ELUS			MENTZER			BEXTE	
ELUS MUNICIPAL	Unité 5 5	Unité 5 5	Unité 5 7	Unité 5 5	Unité 5 6	Unité 5 7	Unité 5 5

Certifié exécutoire
Déposé en Préfecture
le 12 juin 2020
Publié le 12 juin
2020

Le Maire
Jean-Louis MARTIN

Ainsi fait et délibéré les
jour, mois et an susdites

Au registre sont les
signatures.

Le Maire
Jean-Louis MARTIN

INFO MAIRIE

Comme tous les ans, cette fin d'année scolaire est marquée par le passage des CM2 au collège.

L'arrivée au collège est un moment très attendu par les élèves de primaire, une sorte de rite de passage non dénué d'angoisse. Certes, ils deviennent des grands, gagnent en autonomie mais ils doivent aussi s'habituer à une nouvelle école, des nouveaux professeurs, un nouveau règlement, des méthodes de travail et des évaluations souvent très différentes.

Ce vendredi 26 juin, les 20 élèves qui vont quitter le CM2 ont reçu un dictionnaire illustré pour les accompagner dans cette nouvelle vie et les féliciter pour la fin du premier cycle de leur scolarité. Ce précieux outil les accompagnera tout au long de leur vie de collégiens et bien au-delà.

Cette cérémonie qui se déroule habituellement lors de la fête de fin d'année et devant les parents, grands parents, famille et amis s'est tenue dans la classe, en présence de Jean-Louis Martin Maire, Rémi Maurin adjoint au Maire chargé des affaires scolaires et de l'enseignante Elisa Dignac.

Dans une ambiance détendue, cette remise des dictionnaires n'en reste pas moins empreinte d'une certaine solennité.

Bonne chance à tous ces élèves qui nous quittent pour de nouvelles aventures !



Ce lundi 22 juin, tous les élèves ont repris le chemin de l'école pour finir cette année scolaire marquée par la crise sanitaire exceptionnelle.

Un retour de classe après 14 semaines de travail à la maison !

Jean-Louis Martin, maire et son conseiller municipal Guy Mentzer ont accueilli les enfants dès 9h.



Ils ont remis aux élèves âgés entre 8 et 11 ans un masque offert par la Région Auvergne Rhône Alpes.

Ce masque réutilisable est conçu spécialement pour les enfants, il est conforme aux normes nationales.

L'objectif de la Région étant d'en faire un outil pédagogique afin que le port du masque, indispensable pour être protégé et pour protéger les autres, puisse devenir le plus naturel possible pour nos plus jeunes.

INFO MAIRIE

Bibliothèque



Nous sommes heureux de vous annoncer la réouverture de la bibliothèque municipale depuis le vendredi 19 juin.

Francine et Christine sont satisfaites de vous retrouver les vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h dans le respect des règles sanitaires.

Avant votre visite, il est possible de voir la disponibilité des livres sur le site internet du réseau de bibliothèque de la communauté de communes en sélectionnant " **TAULIGNAN** " sur :

<https://bibliotheques-cceppg-pom.c3rb.org/index.php>

A l'intérieur des locaux, veuillez à ne pas manipuler les livres en rayon et à demander des renseignements à nos deux agents d'accueil.

Merci de respecter les règles et gestes suivants :

- 1. 4 personnes au maximum,**
- 2. Porter un masque,**
- 3. Se laver les mains avec l'alcool mis à votre disposition à l'entrée,**
- 4. Ne pas toucher les livres. Tout livre touché doit-être emprunté,**
- 5. Garder la distance physique recommandée.**

Merci de votre compréhension et bonne lecture à toutes et à tous !



INFO MAIRIE

PARCOURS de SANTE



Boucle de retour N°2 = 850 mètres
Piste parcours de santé = 545 mètres
Boucle de retour N°1 = 540 mètres
Parcours adaptés

Modules du parcours de santé

- | | |
|----------------------|----------------------------------|
| 1 SLALOM | 6 BARRES PARALLELES |
| 2 ABDOMINAUX | 7 ECHELLE DOUBLE |
| 3 TRACTION | 8 ECHELLE DE SUSPENSION INCLINEE |
| 4 ESPALIER DOUBLE | 9 BARRES FIXES |
| 5 POUTRE D'EQUILIBRE | 10 ETIREMENTS JAMBES |



Sur un terrain communal de plus de 10 ha, situé dans les bois et la garrigue est à votre disposition.

A l'entrée un parking de 20 places sur un terrain naturel.

Ce parcours de 500 m se compose de 10 modules :

- 1 - SLALOM
- 2 - ABDOMINAUX
- 3 - TRACTION
- 4 - ESPALIER DOUBLE
- 5 - POUTRE D'EQUILIBRE
- 6 - BARRES PARALLELES
- 7 - ECHELLE DOUBLE
- 8 - ECHELLE DE SUSPENSION INCLINEE
- 9 - BARRES FIXES
- 10 - ETIREMENTS JAMBES.



Il y a deux sentiers parallèles pour marcher, courir, faire du VTT à travers bois.

Le sentier **1** fait 540 m, il serpente dans le bois et passe à côté des deux bories.

Le sentier **2** fait 840 m, il slalome dans le bois et offre une vue dégagée sur la Lance et le Ventoux.



Echos...

SATESE - Drôme Ardèche vous informe !

De nombreux exploitants de stations d'épuration nous ont récemment informés d'arrivées très importantes de **lingettes** en entrée de station d'épuration.

Ces lingettes utilisées pour désinfecter surfaces et objets sont fréquemment jetées dans les toilettes et en cette période de "chasse au virus", cette recrudescence s'explique facilement.



**UN DOUTE ?
STOP !
PAS DE LINGETTES
AUX TOILETTES !**

L'utilisation des lingettes est devenue un phénomène de consommation bien installé. Ces lingettes envahissent les rayons, sous les étagères pour tous les usages. Pratiques, qu'elles soient désinfectantes, auto-brûlantes, qu'elles nettoient le sol, la cuisine ou les tissus de bébé. Elles provoquent souvent des déchets cachés.

Pas si biodégradable !

Contrairement aux idées reçues et indications sur l'étiquette, dans plus de 90% des cas les lingettes ne sont pas "biodégradables" et ne doivent en aucun cas être jetées dans les toilettes, au risque d'engendrer d'importants dysfonctionnements. Elles bouchent fréquemment les canalisations, se coincent dans les pompes et provoquent des penes, se retrouvent parfois dans les rivières et sont un fléau pour les stations d'épuration, avec un effet direct sur la facture d'eau et l'environnement.

La solution ?

Pour votre santé, l'environnement, les stations d'épuration et leurs exploitants, les canalisations et les systèmes de pompage, le message est simple : les lingettes sont à mettre à la poubelle et à évacuer avec les ordures ménagères.

LES CANALISATIONS COINÇÉES PAR LES LINGETTES



Toutefois, ces lingettes sont la cause d'importants dysfonctionnements des ouvrages d'épuration :

- * dépôt et obstruction dans les canalisations,
- * bouchage de pompes,
- * encrassement rapide des dégrilleurs en entrée de station pouvant entraîner des colmatages et des déversements vers le milieu naturel.

NOUS JUGERONS UTILE EN CETTE PERIODE, DE VOUS RAPPELER LES BONS GESTES POUR NOS RESEAUX D'ASSAINISSEMENT !

PAS SI BIO DEGRADABLE !

Contrairement aux idées reçues et indications sur l'étiquette, dans plus de 90 % des cas les lingettes ne sont pas biodégradables.

LA SOLUTION ?

Les lingettes sont à mettre à la poubelle et à évacuer dans les ordures ménagères.

NOUVEAUX SERVICES



[lacasa21taulignan](#)



[La Casa 21](#)

Angie & Cyril vous accueillent à la **CASA 21** au 14 avenue de la Résistance pour venir déguster :

- * planchas de charcuteries,
- * planchas de fromages,
- * des desserts faits maison,
- * ainsi qu'une cave à vin.

Ouvertures du :

- **Jeudi au Samedi de 7h à 23h**
- **Vendredi de 6h à 23h**
- **Samedi de 7h à 23h**
- et le **Dimanche de 7h à 14h.**

Contact : **04 23 34 10 29**

Mail : lacasa21.taulignan@gmail.com

Martine, Irmine, Christine et **Didier**, vous informent de la réouverture du **Café de la Bourgade**.

Tous les jours de 6h30 à 20h30
sauf le mardi après-midi.

Restauration du lundi au vendredi midi seulement.

Terrasses ombragées à l'extérieur et terrain de pétanque pour les sportifs.

Contact : **09 63 68 97 43**

Mail : labourgade26770@gmail.com



[labourgade](#)



Gaëlle, Dominique, Sébastien et **Patrick** ont repris **Le Café de la Soie** depuis le 3 juillet.

Les horaires d'ouvertures sont :

* **l'été de 6h30 à 22h00 du jeudi au mardi, samedi et dimanche de 8h à 20h, fermeture le mercredi.**

* **l'hiver de 6h30 à 14h00 et de 17h00 à 21h00.**

Fermetures les Mercredi et Dimanche après-midi.

Ils vous proposent :

- * Boissons chaudes et fraîches,
- * Apéritifs,
- * Bar à Vins,
- * Ardoises de charcuteries et fromages régionaux.

Mail : cafedelasoie26@gmail.com



NOUVEAUX SERVICES

En remplacement de L'Instant Court, une chocolaterie a ouvert le 16 juillet au 123, rue des Remparts sous la dénomination **Folie Douce**.

Tenue par **Julie AYOUN**, elle vous propose à la vente :

- * Chocolats faits maison,
- * Confiseries,
- * Revente de glaces bio,
- * Pâtisseries,
- * Thés et tisanes bio,
- * Jus de fruits et sirops.

Ouvertures : **le jeudi de 15h à 19h30,**
le vendredi et le samedi de 8h à 12h
et de 15h à 19h30.

Contact : **06 67 76 15 34**
Mail : **folie.douce@caramail.fr**
Facebook : **folie douce chocolat**



PREDICT

La mairie de Taulignan s'est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes).

Ce nouveau service est gratuit pour les personnes inscrites.

Vous avez été inscrit automatiquement si vous habitez à Taulignan et que vous êtes présent dans l'annuaire public universel.

Vous êtes absent de l'annuaire public universel ou vous travaillez à Taulignan sans y résider, et vous souhaitez être alerté ?

Dans ce cas, remplissez le formulaire pour chaque adulte du foyer ou de l'entreprise, de manière individuelle, afin qu'il puisse être contacté personnellement.

En cas d'alerte, la **Mairie de Taulignan** adressera un message (téléphone, SMS, ou courriel) aux personnes figurant sur son fichier. Si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou mobile), d'adresse de courriel ou d'adresse postale (déménagement), il vous faudra contacter la **Mairie de Taulignan** pour vous désinscrire, puis vous pourrez vous inscrire à nouveau au service en remplissant le formulaire.

S'inscrire aux alertes sur :

<http://www.inscription-volontaire.fr/taulignan>

A screenshot of a web browser showing a registration form titled 'S'inscrire aux alertes'. The form includes fields for 'Nom', 'Prénoms', and 'Téléphone'. Below these fields, there is a note: 'Vous serez appelé pour validation par le numéro suivant: 04 75 52 07 90'. The form also has radio buttons for 'permanente' and 'temporaire', and a 'Code postal' field with '26170' entered. The 'Ville' field contains 'Taulignan' and the 'Adresse' field is empty. At the bottom of the form, there is a 'Valider l'envoi' button and a link to 'Annuler votre inscription'. A small text block at the bottom of the page provides legal information: 'Ces informations sont exclusivement destinées à la Mairie de Taulignan pour le système d'alerte à la population. Conformément aux articles 17, 18, 19 et 20 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'information, aux libertés et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification ou de suppression des informations vous concernant, ainsi que vous pouvez exercer à tout moment un droit de rétractation. Mairie de Taulignan, 2 place du 11 novembre, 26170 Taulignan, Tél. 04 75 52 07 90. Mentions légales: Site web de la Mairie de Taulignan, 2 place du 11 novembre, 26170 Taulignan, Copyright © 1998-2017'.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents !



- Le **14 novembre** à Lyon 4eme de **Gabin MAURIN**
- Le **14 novembre** à Lyon 4eme de **Nino MAURIN**
- Le **20 novembre** à Montélimar de **Meggy AYME**
- Le **25 avril** à Montélimar de **Tessa ZENNER-METTRA**
- Le **30 mai** à Montélimar de **Louis BONFILS**



MARIAGES

Tous nos voeux de bonheur aux mariés !

- Le **14 MARS** de **Christelle MICHAUD** et **Eric DEPARDON**
- Le **8 JUILLET** de **Maria-Rosa RODRIGUES** et **Vincent DUCLAUX**

DECES

Toutes nos condoléances aux familles endeuillées.

- Le **25 novembre** à Valréas de **Jean-Pierre LOMBARD**
- Le **30 décembre** à Montélimar de **Claude PARMENTIER**
- Le **4 janvier** à Gardanne de **Gérard ABRAN**
- Le **5 février** à Montélimar de **Renée BIZALION** Veuve **MOISSON** de **VAUX**
- Le **7 février** à Valréas d'**Odile GOUSTARD**
- Le **13 février** à Nyons de **Mathilde GARAIX**
- Le **14 mars** à Valréas d'**Yvonne DUPLAN** Veuve **RIXTE**
- Le **19 mars** à Nyons de **René CAILLET**
- Le **28 mars** à Marseille de **Madeleine MOREL** née **SASSOLAS**
- Le **31 mars** à Taulignan de **Véronique SOUDAN**
- Le **11 avril** à Valréas d'**Antoinette DEHENT**
- Le **2 mai** à Nevers de **Louise CHAUVET** Veuve **MILLET**
- Le **22 mai** à Valréas d'**Alain MANENT**
- Le **26 mai** à Aubenas de **Claude MOURGAND**
- Le **2 juin** à Montélimar de **Gilbert RIEU**
- Le **27 juin** à Taulignan de **Christiane DEDIES**
- Le **6 juillet** à Taulignan de **Paulette MARSEILLE** née **RUEL**



Numéros Utiles

HÔPITAL

Hôpital de Montélimar
Urgences
04 75 53 40 00



MEDECINS

Barrier Antoine
Chemin des Aumailles
04 75 53 63 36

Bonafoux Cécile
Chemin des Aumailles
09 83 97 29 29

Turco Stéphane
Chemin des Aumailles
05 81 80 00 10



INFIRMIERES

Boy / Dinouart / Mailhe
Chemin des Aumailles
04 75 54 60 57

Chabaud / Chanabas / Hill
Chemin des Aumailles
04 75 53 51 34

Bordaz / Marcel
145, route de Montélimar
04 75 53 66 22



DENTISTE

Belhadi Nasser
Rue du Coulard
04 75 97 52 43



KINESITHERAPEUTE

Léger Agnes & Joan
145 Route de Montélimar
04 75 53 65 80



Sté MKB

**Kinésithérapie et
Balnéothérapie**
Boulangier Mathieu
46A Coteau le Matinier
04 75 51 31 72



PHARMACIE

Pharmacie Bourrat
Av. de la Résistance
04 75 53 55 74



PODOLOGUE

Saingery Marie
Chemin des Aumailles
07 62 50 14 40



PSYCHOLOGUE

Vidal Emilie
Chemin des Aumailles
06 21 73 92 88

Lavy Jennifer
Chemin des Aumailles
07 67 44 20 55



DIETETICIENNES

Enjolras Isabelle
Chemin des Aumailles
06 81 26 82 60

Martinez Lucie
Chemin des Aumailles
06 28 06 47 77



OSTEOPATHE

Jannot Nicolas
Chemin des Aumailles
06 67 50 14 11



ORTHOPHONISTE

Suzanne Martine
Chemin des Aumailles
06 08 49 52 94



N° de TELEPHONES UTILES :

Appel d'Urgence Européen : 112
Police / Gendarmerie : 17
SAMU : 15 ou 115
POMPIERS : 18
Centre Anti Poisons de
Lyon : 04.72.11.69.11

Infos PRATIQUES



MAIRIE

de **8h00 à 12h00**
du Lundi au Vendredi
de **13h30 à 17h30**
les Mardi et Vendredi

de **9h00 à 11h30** le Samedi

Tél: **04.75.53.67.90**

info@mairie-taulignan.fr

Fax : 04.75.53.66.84



Mairie de Taulignan-Covid 19

**Les permanences de
Monsieur le Maire,
des Adjoints et
des Conseillers Municipaux
ont lieu sur rendez-vous.**



SALLE d'EXPOSITION

La salle commune accueille les expositions
jeudi - vendredi de **13h30 à 17h30**
samedi - dimanche de **15h à 19h**
Contact : **04.75.90.18.66**

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le vendredi de **10h à 12h**
et de **15h à 18h**

Contact : **04.75.53.61.20**
(Ordinateur à disposition)



DECHETTERIES INTERCOMMUNALES



GRIGNAN

Lundi Fermée
Mardi 8h30 - 12h /14h - 18h
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h /14h - 18h
Vendredi Fermée
Samedi 8h30 - 12h /14h - 18h

VALAURIE

8h30 - 12h /14h - 18h
Fermée
14h - 18h
8h30 - 12h
8h30 - 12h /14h - 18h
8h30 - 12h /14h - 18h

Assistante Sociale : Uniquement sur rendez-vous au 04.75.46.52.31

N° de TELEPHONES UTILES :

Appel d'Urgence Européen : 112
Police / Gendarmerie : 17
SAMU : 15 ou 115
POMPIERS : 18
Centre Anti Poisons de
Lyon : 04.72.11.69.11



BUREAU de POSTE

du **Lundi** au **Vendredi**
de **9h30 à 12h00**
et de **13h30 à 15h30**
Samedi de **9h00 à 12h00**
*

Tel : **04.75.53.56.00**



SITE INTERNET

www.mairie-taulignan.fr
vous informe dans sa rubrique
"**actualités**" des avis de coupure
d'électricité, coupure d'eau, ...



MUSEE de la SOIE *

* D'Avril à Septembre
ouvert tous les jours sauf Mardi et Dimanche
de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
* Mars, Octobre, Novembre et Décembre
visites de groupes et scolaires sur réservation
* Du dernier samedi de novembre à fin décembre
ouverture de 14h00 à 17h00
de Mercredi à Samedi

Fermeture annuelle Janvier et Février
Contact : 04.75.53.12.96

- L A
D R O
M E -

Permanence des Conseillers Départementaux

Luc CHAMBONNET et **Renée PAYAN**
seront à la disposition du public
tous les **1ers mardis** de chaque mois
de **17h00 à 19h00 à la Mairie de Valaurie**
tous les **3e Jeudis** de chaque mois
de **17h30 à 19h00**
à la Mairie de Tulette